

Revenu garanti pour les mamans de jour d'Avenches

Accueil familial
L'Association régionale pour l'enfance et la jeunesse passe au salaire mensuel assuré pour ses accueillantes.

La volonté du canton de Vaud de revaloriser les salaires des mamans de jour, manifestée en juin 2021, porte ses premiers fruits. Confrontée à une lente érosion des accueillantes en milieu familial (AMF, nom officiel), la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), et avec elle le canton, annonçait une augmentation de la dotation des subventions cantonales de 6,5 à 9,5 millions de francs par an. En contrepartie, les réseaux locaux devaient revaloriser le statut et les conditions d'emploi de ses AMF. Dans la région d'Avenches, cela se traduit par le passage, progressivement dès le mois d'avril, au salaire mensuel garanti pour les quatorze mamans de jour sous contrat. Une première dans le canton. «Le passage d'un salaire horaire à un salaire mensualisé basé sur un taux d'activité était complexe et a nécessité

«On fait un pas de plus en considérant l'accueil en milieu familial comme l'accueil collectif.»

Laurence Duvoisin,
directrice de l'Arpeje

plusieurs mois de réflexion et de labeur», communique l'Association régionale pour l'enfance et la jeunesse (Arpeje), qui réunit les quatre communes de l'enclave d'Avenches depuis 2021.

Auparavant, l'association avait déjà travaillé sur la revalorisation du droit aux vacances, l'augmentation de la contribution aux repas, le forfait de formation ou la prise en charge des jours fériés. «On fait un pas de plus en considérant l'accueil en milieu familial comme l'accueil collectif. Dans ce type d'accueil, il faut un éducateur pour douze enfants. Mais si on ne dénombre que six enfants, les rentrées baissent alors que l'éducateur perçoit le même salaire», présente Laurence Duvoisin, directrice de l'Arpeje.

Communes en soutien

Pour limiter les coûts, l'administration du réseau devra mettre en place un pilotage fin des places d'accueil. Et quand un enfant manquera, l'absence ne pèsera pas sur le budget de sa maman de jour, mais sur celui de l'association. «Les communes sont prêtes à prendre ce risque, prévu au budget. Cela va nous permettre de sécuriser et fiabiliser les mamans de jour», se félicite Tony Ruano, municipal d'Avenches et président de l'Arpeje.

Secrétaire générale de la FAJE, Sylvie Lacoste se réjouit aussi de cette évolution: «Une étude auprès des quelque 1300 AMF du canton a révélé que les conditions d'emploi rendent l'activité précaire, car les revenus ne sont ni stables ni prévisibles.» Pourtant, le taux de travail moyen des AMF du canton est proche de 80%. Bien loin d'une activité considérée comme accessoire.

Sébastien Galliker